

Émetteur

AUDIS SN

3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868

Email: contact@audis.fr

Adressé à

GESTIN

ZONE ARTISANALE TOURNEBRIDE,
35140 GOSNE

Numéro TVA: FR63790708903

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
1001 - CAFE ARABICA CLASSIC CART. FISAX16 CAFE ARABICA CLASSIC CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	97,60	5	488,00
1007 - CAFE ESPRESSO GOLD CART. FISAX16 CAFE ESPRESSO GOLD CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	92,80	1	92,80
1026 - BOISSON INSTANTANEE AU CAFE CAP CINO FISAX16 BOISSON INSTANTANEE AU CAFE CAP CINO FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	66,40	2	132,80
1020 - BOISSON CACAOTEE INSTANTANEE ROYALCAO CART. FISAX16 BOISSON CACAOTEE INSTANTANEE ROYALCAO CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	50,40	3	151,20
1051 - THE INSTANTANE AROME MENTHE CART. FISAX16 THE INSTANTANE AROME MENTHE CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	59,20	1	59,20

Conditions de règlement: Règlement à 45 jours

Mode de règlement: Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)

Total HT	924,00
Total TVA 5,5%	50,82
Total TTC	974,82
Payé	974,82
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
11/02/2024	974,82	Ordre de prélèvement	T240205

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.